

*Question présentée par le député :*

*M. Marc Falquet*

*Date de dépôt : 17 mars 2016*

## **Question écrite urgente**

**Tranchée couverte de Vézenaz : n'attendons pas un nouveau drame avant d'améliorer la visibilité et la signalisation des barrières**

En juillet 2015, suite à un accident à l'intérieur de la tranchée couverte de Vézenaz, les services de sécurité ont actionné la fermeture de la barrière aux deux entrées du tunnel. Un motocycliste surpris a été tué en heurtant une barrière. Au même moment, un automobiliste a également heurté la barrière qui venait d'être abaissée à l'autre entrée.

Le 28 janvier 2016, les barrières sont fermées à nouveau, suite à un accident dans la tranchée. Deux voitures heurtent alors les barrières à chaque entrée.

Il n'est peut-être pas indispensable d'attendre les conclusions « d'une expertise » pour modifier et améliorer la signalisation des barrières, puisque depuis juillet 2015 la fermeture desdites barrières a tué une personne et causé au moins trois autres accidents avec des voitures.

Par ailleurs, dire que le « dispositif de sécurité respecte les normes » est pour le moins déplacé au vu du drame et des accidents survenus en moins de six mois.

Les usagers qui empruntent régulièrement la tranchée couverte se rendent compte de l'extrême dangerosité due au manque de visibilité des barrières.

A ce jour, le dispositif de sécurité n'a pourtant toujours pas été amélioré.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Est-il nécessaire d'attendre un nouveau drame avant d'effectuer les améliorations indispensables pour la visibilité et la signalisation des barrières ?*

- 2. Aujourd'hui, comment est gérée la fermeture des barrières en cas d'accident à l'intérieur de la tranchée couverte ?*